

*Compte rendu de la réunion publique du
2 Février 2012 au Taillan-Médoc*



SOMMAIRE

COMPTE RENDU DE LA REUNION PUBLIQUE DU 2 FEVRIER 2012 AU TAILLAN-MEDOC.....	1
SOMMAIRE	2
1. INTRODUCTION	3
1.1. CONTEXTE DE LA REUNION PUBLIQUE	3
1.2. INTRODUCTION DE MADAME LE MAIRE ADJOINT A L'URBANISME	4
1.3. PRESENTATION DU PLU 3.1 ET DU PROJET COMMUNAL	4
2. CONTRIBUTIONS DES PARTICIPANTS	5
2.1. SE DEPLACER.....	5
2.1.1. Constat des participants.....	5
2.1.2. Propositions des participants.....	5
2.2. LA NATURE ET L'ENVIRONNEMENT AU CŒUR DU PROJET.....	6
2.2.1. Propositions des participants.....	6
2.3. UN MAINTIEN DU CADRE DE VIE ET UN BESOIN EN LOGEMENTS SOCIAUX.....	7
2.3.1. Propositions des participants.....	7
2.4. DEVELOPPER L'ACTIVITE ET L'EMPLOI.....	7
2.4.1. Propositions des participants.....	7
2.5. LA GOUVERNANCE	7
2.5.1. Propositions des participants.....	7
2.6. AUTRES SUJETS EVOQUES.....	8
2.7. LES QUESTIONNEMENTS POSES PAR LES PARTICIPANTS	8
3. CONCLUSION DE MADAME LE MAIRE ADJOINT.....	9

1. INTRODUCTION

1.1. CONTEXTE DE LA REUNION PUBLIQUE

Environ trente-cinq personnes se sont réunies au Taillan-Médoc le 02 Février 2012, pour prendre connaissance de la démarche d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme 3.1 et discuter des orientations de PLU 3.1 au regard des enjeux de la commune de Taillan-Médoc.

Après un discours introductif de Madame le maire adjoint à l'Urbanisme, Mme. Delaunay, Françoise Le Guern, responsable SCOT/PLU au sein de la Communauté urbaine de Bordeaux (CUB) a présenté le PLU 3.1 et ses enjeux.

Marie CHOJNICKI de Res publica animait les débats.

Quel est l'objectif de cette première réunion publique ?

Les 27 réunions publiques communales ont pour objectif de présenter et expliquer le Plan Local d'Urbanisme 3.1, ainsi que la démarche de concertation qui l'accompagne. Avec un temps de travail par table, il s'agit avant tout d'entendre les participants sur leurs expériences communales et sur leurs attentes dans le cadre de la révision du PLU.

Comment débat-on ?

Le débat prend la forme d'un cabaret : des tables rondes, autour desquelles 8 à 10 participants s'installent et répondent collectivement aux questions. Les élus sont invités à participer mais se regroupent à une même table. Après ce travail, les tables restituent en plénière à toutes les autres le fruit de leur réflexion. C'est l'objet de ce compte-rendu.

Quelles sont les suites ?

Après cette première session de réunions dans les communes, qui ont pour but de discuter localement des enjeux et des projets de chaque territoire, les contributions des résidents et des acteurs des communes viendront nourrir la réflexion en cours avec les partenaires et institutionnels. La CUB, in fine, tient la plume du document de PLU 3.1, mais elle le fait avec le concours des communes, des acteurs, de la société civile et des habitants.

Vers la fin 2012, un temps de restitution permettra la synthèse des contributions issues des réunions communales et sera l'occasion de présenter le projet de PADD, le Plan d'aménagement et de développement durables, la partie stratégique du PLU 3.1.

Fin 2012 - début 2013, une deuxième session des réunions dans les communes mettra en discussion la traduction spatiale du projet de territoire.

1.2. INTRODUCTION DE MADAME LE MAIRE ADJOINT A L'URBANISME

Pour **Madame Delauney**, cette réunion s'inscrit dans la démarche de concertation relative à la révision du PLU communautaire. Elle rappelle que la CUB par délibération du 24 septembre 2010 a décidé d'engager la révision de son Plan Local d'Urbanisme, cette procédure s'appuyant sur la prise en compte du contexte et des réflexions locales mais aussi, sur les évolutions législatives, notamment, la loi « Grenelle 2 ».

Le PLU est un outil de planification qui porte le projet urbain sous toutes ses composantes et organise les conditions de sa mise en œuvre. D'après le code de l'urbanisme, un débat sur les orientations générales du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) doit avoir lieu, permettant de préfigurer les grands axes de ce projet de PLU 3.1. Le conseil municipal du Taillan-Médoc, en date du 20 Septembre 2011, a débattu sur ces orientations.

Madame Delauney explique que cette réunion permet de se rassembler, habitants, usagers, mairie et cub, afin de discuter des enjeux du PLU 3.1 et de permettre aux personnes qui le souhaite de contribuer à cette élaboration en s'exprimant à la fois sur le PLU communautaire et sur les enjeux caractéristiques de la commune « entre ville et vignes ».

1.3. PRESENTATION DU PLU 3.1 ET DU PROJET COMMUNAL

La présentation de la CUB accompagne le compte-rendu sous format PowerPoint. Les documents sont également disponibles sur la page du site www.participation.lacub.fr dédiée aux comptes rendus des réunions publiques des 27 communes. Ces comptes rendus sont rédigés à partir des contributions collectives et individuelles des participants mais également, ils s'appuient sur les enregistrements des débats.

2. CONTRIBUTIONS DES PARTICIPANTS

Après avoir répondu individuellement à des questions, et en avoir débattu entre eux, les participants réunis par table de 8 à 10 personnes ont restitué à l'assemblée le fruit de leurs échanges. La restitution et la lecture des fiches de contribution remises à la fin de la réunion font ressortir les constats et préoccupations suivantes. Les termes employés sont des verbatim extraits des restitutions ou le plus proche possible des expressions utilisées par les participants.

Les questions posées aux participants étaient les suivantes :

- Selon vous, quels grands enjeux du projet du PLU 3.1 concernent particulièrement votre commune : pouvez-vous décrire comment ces enjeux se traduisent dans votre quotidien ou celui de vos proches ?
- Y-a-t'il d'autres(s) questions(s) qui se posent dans votre commune que vous souhaiteriez voir prise en compte dans le PLU 3.1 ?
- A quelle(s) explication(s) concernant le PLU 3.1 souhaitez-vous avoir des réponses ?

DE MANIERE GENERALE LES PRINCIPALES PREOCCUPATIONS DES HABITANTS : INQUIETUDES PAR RAPPORT AUX DIFFERENTS BESOINS EN LOGEMENTS, EN DEPLACEMENTS ET EN INFRASTRUCTURES FACE A L'ARRIVEE MASSIVE DE NOUVEAUX HABITANTS.

2.1. SE DEPLACER

2.1.1. Constat des participants

Les participants ont posé les constats suivants :

- Aujourd'hui, l'offre en transport en commun ne permet pas de moins utiliser la voiture au Taillan-Médoc.

2.1.2. Propositions des participants

Les participants ont formulé des propositions, présentées ci-dessous : .

- **Transports collectifs et liaison intercommunale**
 - Développer le réseau en transports en commun sur la commune et vers les communes périphériques, les universités, les pôles d'entreprises et de recherche.

- Créer des liaisons transversales pour le réseau de bus.
- Faire venir le tramway jusqu'au centre ville du Taillan-Médoc.

- **Circulation**

- Anticiper la déviation future de la route nationale 215 du Taillan-Médoc. (aménagement des routes, création d'une zone industrielle ou artisanale aux abords ?...).

- **Stationnement**

- Favoriser les parkings pour le covoiturage et encourager ce mode de déplacement.
- Renforcer les règles de stationnement pour les nouvelles constructions afin d'éviter « les stationnements sauvages ».

- **Modes alternatifs et accessibilité**

- Développer les réseaux de cheminements et de circulations doux (pistes cyclables...) par un maillage entre les différents quartiers actuels et à venir.
- Développer les Vcub sur la commune.

2.2. LA NATURE ET L'ENVIRONNEMENT AU CŒUR DU PROJET

2.2.1. Propositions des participants

Les participants ont formulé les propositions suivantes :

- Préserver les espaces verts sur l'ensemble de la commune. Par exemple, le secteur des Jalles, poumon vert de la CUB et la forêt du Taillan-Médoc.
- Protéger le patrimoine bâti et naturel de la commune.
- Répondre à l'urgence environnementale, notamment, en maîtrisant les émissions de Gaz à Effet de Serre.

2.3. UN MAINTIEN DU CADRE DE VIE ET UN BESOIN EN LOGEMENTS SOCIAUX

2.3.1. Propositions des participants

Les participants ont formulé des propositions, présentées ci-dessous en sous-catégories.

- Maîtriser l'étalement urbain.
- Maintien du cadre de vie, avec une urbanisation raisonnable notamment, pour ne pas dénaturer l'environnement naturel.
- Créer des logements près des axes de TCSP.
- Penser à intégrer plus de diversité dans les typologies d'habitats.
- Etre en conformité avec la loi « Solidarité et renouvellement urbain » concernant le nombre de logements sociaux sur la commune.
- Encourager la construction à haute qualité environnementale.
- Prendre en compte la qualité architecturale dans les opérations de logements
- Accompagner la construction des équipements publics (écoles, collège, équipements sportifs...) nécessaires à l'accueil de nouveaux habitants.
- Développer l'éclairage public solaire.

2.4. DEVELOPPER L'ACTIVITE ET L'EMPLOI

2.4.1. Propositions des participants

Les participants ont formulé des propositions suivantes :

- Développer les zones commerciales, artisanales et l'agriculture sur la commune pour créer des emplois.
- Préserver les emplois agricoles et les exploitations agricoles existantes sur le territoire communal.
- Encourager le retour des commerces de proximité.

2.5. LA GOUVERNANCE

2.5.1. Propositions des participants

Les participants ont formulé les propositions suivantes :

- Rendre lisible les documents à destination de la population.
- Besoin de plus de communication de proximité concernant l'urbanisation et l'aménagement des quartiers de la commune.

2.6. AUTRES SUJETS EVOQUES

- Développer la solidarité entre les différents territoires de l'agglomération.
- Développer le haut débit sur la commune : difficultés de réception actuellement.
- Encourager le tissu associatif qui crée du lien social.

2.7. LES QUESTIONNEMENTS POSES PAR LES PARTICIPANTS

- Comment rendre accessible au citoyen la lecture du PLU ?
- Quels débouchés pour l'agriculture sur la commune, notamment, le maraîchage, avec une telle concurrence mondiale ?
- Comment maintient-on 50% d'espaces verts pour loger 300 000 futurs habitants sans multiplier les « étages et les blocs » ?
- Comment la CUB compte-t-elle maîtriser l'évolution de la production des Gaz à Effet de Serre ?
- Comment est prévue la maîtrise de l'étalement urbain ?
- Quels sont les critères qui définissent la qualité et l'esthétique du bâti ?

3. CONCLUSION DE MADAME LE MAIRE ADJOINT

Madame Delauney conclut la réunion publique en remerciant les personnes présentes qui se sont livrées à l'exercice proposé et constate que les retours de réflexions montrent bien que les habitants et les élus parlent des mêmes enjeux pour l'évolution de leur territoire (transport, logement, développement économique...), ce qui est important à souligner pour elle.

Elle invite les personnes à revenir pour la prochaine série de réunions publiques concernant le PLU 3.1. Dans ce cadre, les habitants et usagers seront sollicités pour réagir sur l'avancement du projet du PLU 3.1.